

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine
2009

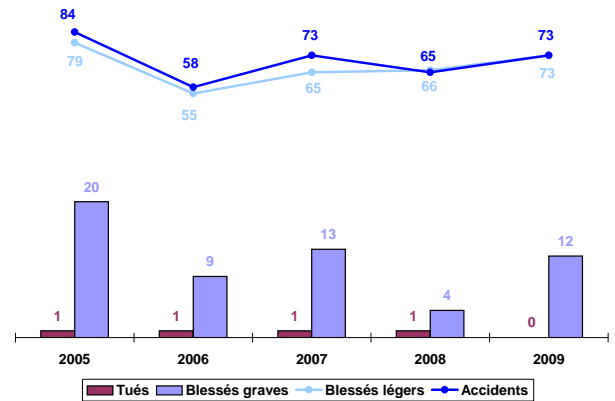
Ville de Meudon

Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.
Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours
Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours.



Meudon

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2005	.	.	1
2006	1	.	.
2007	.	1	.
2008	.	1	.
2009	.	.	.

Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009

Meudon

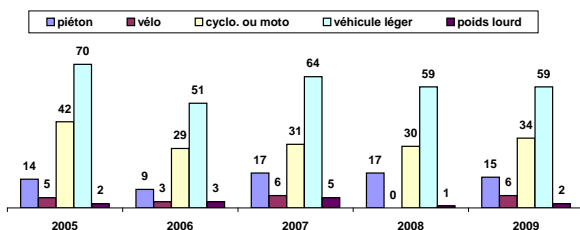
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	4	2	.	1	13	.	.
cyclo. ou moto	32	4	1	4	117	1	.
V.L.	37	63	13	117	44	9	.
P.L. ou T.C.	1	1	.	1	9	.	.
plus de 2 véhicules	18

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	18%
V.L. / deux-roues	37%
V.L. / V.L.	13%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009

Meudon

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2003 à 2005 ont été réaffectées.

		2005	2006	2007	2008	2009
Réseau national	accidents	17	12	10	11	19
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	6	6	4	0	3
	blessés légers	13	7	6	14	21
Réseau départemental	accidents	28	24	28	19	23
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	3	0	6	1	7
	blessés légers	30	28	27	20	21
Réseau communal	accidents	39	22	35	35	31
	tués	1	1	1	1	0
	blessés graves	11	3	3	3	2
	blessés légers	36	20	32	32	31

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
 Conseil Général des Hauts-de-Seine
 Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
 Service Fonctionnel - Mission Sécurité Routière
 41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
 Tél : 01 41 04 33 13 - Télécopie : 01 41 04 33 10



Conseil général des Hauts-de-Seine
 2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex
www.hauts-de-seine.net